

Décision 03-D-08 du 12 février 2003

relative aux pratiques mises en œuvre par la
Fédération française de squash

Posted on: 11 mars 2003 | Secteur(s) :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Intec Innovations

Dispositif(s)

Non-lieu

Entreprise(s) concernée(s)

Fédération française de
squash

Lire

le texte intégral de la décision

31.91 Ko